

BRAIVES, COMMUNE ZERO CARBONE

Création de logements tremplins

F19 - Lot 3

1. Description du projet

Un logement « Tremplin » est un logement locatif mis à la disposition de jeunes ménages par la Commune moyennant un loyer modéré.

L'idée est de permettre aux jeunes de faire ainsi des économies et, endéans quelques années, de s'installer définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement.

Une partie du loyer versé est restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction d'un logement dans la même commune. C'est cette restitution qui constitue l'originalité fondamentale du système.

2. Justification du projet

L'objectif est donc de garder, fixer à long terme des jeunes de la commune. Il est en lien direct avec le projet de la fiche 2 du lot 2 pour la « réalisation d'un programme d'ancrage local pour les jeunes ».

Secondairement, la commune génère un impact positif sur la dynamique locale en offrant, même pour une durée limitée, un logement locatif financièrement accessible à des jeunes ménages.

3. Lien avec la stratégie du PCDR

En 2030, Braives aura réinventé une façon de vivre sa ruralité au profit du bien-être de ses habitants en s'appuyant sur ses deux atouts majeurs : son territoire et ses Citoyens Responsables Acteurs Critiques et Solidaires (CRACS)												
Braives, commune du saule				Braives, commune connectée			Braives, commune zéro carbone			Braives + 100 emplois locaux		
1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2	3

3.3/ Développer de nouvelles formes d'habitat qui répondent aux défis du futur : durabilité, mixité sociale et générationnelle.